



## RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE RÉGULATEURS DES MÉDIAS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION ENTRE LA HACA-CÔTE D'IVOIRE ET LA HACA-MAROC

Le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de Côte d'Ivoire, Me René BOURGOIN, et la Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc, Mme Latifa AKHARBACH, ont procédé, le mardi 22 septembre 2020, à la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre les deux Institutions de Régulation.

Se fondant, à la fois, sur le rôle et la place spécifiques des médias dans le développement de la culture démocratique et l'animation de la vie publique, et sur la nécessité de consolidation de l'expertise, de l'efficacité et de l'autonomie des instances de régulation, cette convention prévoit plusieurs axes de collaboration entre les deux institutions homonymes.

Elle met ainsi en place un comité mixte en charge de la veille juridique et du développement des modalités de régulation des médias audiovisuels. Les deux Régulateurs africains ont également convenu de renforcer le partage des expertises techniques en matière de suivi du pluralisme et d'outils de monitoring des programmes.

Dans cette perspective et dans un esprit de promotion des complémentarités d'expertise, la HACA Maroc mettra à la disposition de la HACA Côte d'Ivoire la solution informatique qu'elle a développée (HMS-Pluralisme). Cette solution informatique brevetée permet notamment le suivi du pluralisme d'expression dans les médias, aussi bien en période normale que lors des campagnes électorales et référendaires. Son implémentation permettra plus généralement à la HACA Côte d'Ivoire d'améliorer et d'accroître sa capacité de monitoring des médias audiovisuels.

En outre, les deux Présidents ont relevé l'importance et la nécessité de la concertation entre les deux instances au sein des réseaux de coopération régionaux et internationaux de régulateurs des médias, dont elles sont membres, notamment le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et le Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM).

Ont pris part également à cette cérémonie, pour la HACA Côte d'Ivoire, Madame DANGNY Léontine, Directrice des Opérateurs Audiovisuels, Monsieur TUO Abou, Directeur des Technologies, des Etudes et de la Prospective et Monsieur NIAMIEN Kouadio Jean-Baptiste, Chef du Service Equipement et Maintenance et pour la HACA Maroc, Monsieur Benaïssa ASLOUN le Directeur Général, Mesdames et Messieurs Narjis RERHAYE, Jaafar KANSOUSSI, Ali BAKKALI HASSANI, Fatima BAROUDI, et Badia ERRADI, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle.

Fait à Abidjan, le 22 septembre 2020

